

**Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
pour le Département de la Loire.**

Intitulé long de la fonction	Conseiller pédagogique départemental EPS pour le second degré.
Intitulé court de la fonction	CPD EPS 2D
Lieu d'exercice	Département de la Loire. La résidence administrative est positionnée à la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN). Dans le cadre des missions, le, la CPD EPS est amené(e) à se déplacer sur l'ensemble du département. Quelques réunions dans l'année se déroulent au rectorat à Lyon
Quotité de service	Emploi à temps plein (100%)
Domaines d'intervention	<p>Les examens en EPS pour le 2nd degré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser les épreuves ponctuelles obligatoires d'EPS aux examens du baccalauréat général, technologique, professionnel, du CAP, sous la responsabilité des IA-IPR EPS et en coordination avec la division des examens et concours du rectorat - Assurer le suivi de la mise en œuvre du contrôle en cours de formation (CCF) en participant aux travaux de la commission académique d'harmonisation des notes sous la responsabilité des IA-IPR EPS <p>Les sections sportives scolaires (SSS) et les sections d'excellence sportive (SES)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer le suivi des SSS et SES du département de la Loire dans le cadre de la politique sportive académique. <p>Relations constantes et régulières avec les collectivités territoriales-</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lien avec les collectivités territoriales pour la gestion des dossiers départementaux, sous l'autorité de l'IA-DASEN. - Suivi de la répartition des installations sportives dans les communes de la Loire <p>Relations avec le service départemental du sport scolaire</p> <p>Accompagnement du dossier sport scolaire en lien étroit avec le service départemental UNSS de la Loire.</p> <p>Aide à la mise en œuvre des dispositifs et formations disciplinaires académiques sur le territoire départemental</p> <p>Education physique et sportive au cycle 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre personne-ressource pour faire évoluer les pratiques d'enseignement de l'EPS sur le cycle 3 Ces missions amènent le CPD EPS à travailler en concertation avec les personnels en charge du 1er degré particulièrement sur les projets sportifs conduisant à des partenariats éducatifs. <p>Politique sportive Label "Génération 2024"</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer au suivi du dossier pour le département de la Loire en lien avec les IA-IPR EPS référents pour l'académie de Lyon <p>Suivi des expérimentations ou dispositifs relevant de la politique sportive interministérielle en collaboration avec le service départemental de la jeunesse de l'engagement et du sport.</p> <p>Des missions de représentation de l'IA-DASEN aux manifestations départementales peuvent être confiées.</p>
Environnement professionnel	Chefs d'établissement- Corps d'inspection- Représentants des instances du sport scolaire- représentants des collectivités territoriales.
Compétences attendues	Le poste implique une grande disponibilité, loyauté, confidentialité et solidarité des décisions, une maîtrise des outils numériques de communication et de bureautique.
Modalités de recrutement	Adresser simultanément une lettre de motivation et un curriculum vitae avant le 1^{er} mai 2023 à l'attention de : <ul style="list-style-type: none"> - service académique de la division des personnels : dipe1@ac-lyon.fr - monsieur l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale à la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la

	Loire, courriel : ce.ia42-iaa@ac-lyon.fr - service de l'inspection d'académie-inspection pédagogique régionale : ipr@ac-lyon.fr Les candidat(e)s retenu(e)s sur dossier seront convié(e)s à un entretien de recrutement à la DSDEN de la Loire.
Poste à pourvoir	1^{er} septembre 2023 Disponibilité appréciée jusque mi-juillet 2023 pour la transmission des dossiers.